Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 029-212901938-20261109-12_11_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026

COMMUNE DE PLOUGOURVEST

Date de convocation: 30/10/2026	Le Lundi neuf Novembre deux mil vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOUGOURVEST, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean JEZEQUEL, en session ordinaire.
Membres:	*Etaient présents* : JEZEQUEL Jean, QUELENNEC Marie-Françoise, JEZEGOU Romain, CORVEZ Christelle, MIOSSEC Maryse, MONSIGNY Bertrand, POSTEC Emmanuelle, ABALLEA Clément, SALIOU Sylviane, MER Serge, PRIGENT Gwénaëlle, QUERE Laurent, LE SAOUT Carole, DABERNAT Anne, LE BRAS Olivier, CREAC'H Annie, PAUGAM Thomas.
En exercice: 19	*Absents excusés:* PAUGAM Jean-Luc*, pouvoir donné à Serge MER
Présents: 17	JACQ Jérôme*, pouvoir donné à Jean JEZEQUEL
Votants: 19*	
Pour: 19	
Contre 0	
Abstention: 0	
Délibération N°: 12-11-2026	*Secrétaire de Séance:* CREAC'H Annie

Objet : Demande de subvention auprès du Département du Finistère – Pacte Finistère 2027, Volet 1 – Réhabilitation du Commerce – Tranche 2

Monsieur le Maire

EXPOSE au Conseil municipal que la commune de Plougourvest poursuit son projet de réhabilitation du Commerce, situé au cœur du bourg, afin de préserver et de dynamiser l'activité commerciale de proximité et de contribuer à l'attractivité du centre-bourg.

Dans le cadre de cette opération, la commune souhaite engager la tranche 2 des travaux de réhabilitation du Commerce.

Afin de contribuer au financement de cette opération, il est proposé de solliciter une subvention auprès du Département du Finistère au titre du Pacte Finistère Année 2027 – Volet 1, dispositif de soutien aux projets communaux.

Le montant prévisionnel des travaux de cette deuxième tranche s'élève à 150 000€ HT, selon les devis et estimations de l'Architecte David Prigent, maitre d'œuvre de l'opération.

En conséquence, Monsieur le Maire

PROPOSE au Conseil municipal de solliciter le soutien financier du Département du Finistère pour la réalisation de cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de réhabilitation du Commerce de Plougourvest – Tranche 2, tel que présenté par Monsieur le Maire ;

SOLLICITE auprès du Département du Finistère l'attribution d'une subvention au titre du Pacte Finistère 2030 – Volet 1 de l'année 2027, pour contribuer au financement de cette opération ;

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 029-212901938-20261109-12_11_2026-DE

S'ENGAGE à inscrire au budget communal les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération ;

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tout document nécessaire à l'instruction et au suivi de cette demande.

Ainsi fait et délibéré, le 09/11/2026
Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Plougourvest.

M. Jean JEZEQUEL, *Maire*	*Mme CREAC'H Annie* *Secrétaire de Séance*	*Acte certifié exécutoire, compte tenu de la :* *-publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du 13/11/2026* *- transmission au contrôle de légalité le 13/11/2026*

MAIRIE DE PLOUGOURVEST 29400 Finistère

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, 35044 RENNES Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication.

Commune de PLOUGOURVEST – Séance du 09 Novembre 2026